

PLAN DE TRANSPORT DE L'AGGLOMÉRATION DE LA CAPITALE NATIONALE

SUIVI

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST
MARS 2001

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Comité de suivi	3
Gestion de la demande en transport	4
Projet de lien interrives et de réseau régional de transport en commun.....	4
Étude d'opportunité sur l'implantation d'un système léger sur rail (SLR).....	5
Aménagement de voies réservées	5
Promotion de « programmes employeurs ».....	6
Accès à la Capitale	7
Système de gestion de la circulation	7
Axe Félix-Leclerc (A-40) et Henri-IV	8
Réaménagement d'échangeurs.....	9
Réaménagement du boulevard Ste-Anne	11
Réaménagement de l'autoroute Duplessis.....	12
Doublement des voies de l'autoroute Laurentienne.....	12
Prolongement de l'axe Du Vallon	14
Réaménagement de l'avenue Dufferin	15
Aménagement du boulevard Laurier	16
François-de-Laval.....	17

Réseau régional de camionnage	18
Travaux inscrits au Plan d'action de la capitale	19
Fonctionnalité et développement des activités ferroviaires, portuaires et aéroportuaires	20
Route de l'aéroport.....	20
Boulevard Champlain	20
Boulevard Henri-Bourassa (secteur portuaire de Beauport).....	21
Stratégie de développement portuaire.....	22
Programme de subventions aux CFIL	23
Soutien à la concertation en transport	23
Qualité de vie des citoyens	25
Mesures prévues à la Politique sur le bruit routier.....	25
Gestion de la végétation dans les emprises autoroutières	25
Soutien à l'achèvement du réseau cyclable régional.....	26
Pistes d'action des partenaires ministériels, régionaux, municipaux	28

Introduction

Le Plan de transport a été dévoilé officiellement à la population le 6 avril 2000. Trois grandes préoccupations ont guidé sa conception : la préservation du patrimoine routier; le soutien au développement économique et la protection de la qualité de vie exceptionnelle de la région de la capitale nationale.

Le plan de transport propose quatre grands axes d'intervention comprenant des moyens d'action pour les cinq prochaines années :

- La gestion de la demande en transport par : la consolidation, l'amélioration et le développement du transport en commun; l'adoption de mesures incitatives pour changer les habitudes de transport des citoyens.
- L'accessibilité sécuritaire à la Capitale par : l'amélioration de la sécurité et la fluidité du réseau routier et son arrimage avec les autres réseaux; la réalisation des travaux inscrits au Plan d'action de la capitale, en partenariat avec la CCNQ.
- La fonctionnalité et le développement des activités ferroviaires, portuaires et aéroportuaires par : la conservation et l'amélioration des accès routiers au port et à l'aéroport; la multimodalité.
- L'amélioration de la qualité de vie des citoyens par : l'atténuation du bruit routier; l'embellissement des paysages urbains le long des axes routiers; le soutien à l'utilisation du vélo.

Les pages suivantes décrivent brièvement chacune des interventions annoncées dans le Plan de transport. On y mentionne leur état d'avancement et, s'il y a lieu, les actions prévues en 2001-2002. Les montants présentés sous la rubrique investissement sont des estimations sommaires, d'ici 2005, des dépenses prévues.

Comité de suivi

Le ministère des Transports ne peut, seul, réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan de transport de l'agglomération de la capitale nationale du Québec. L'engagement des partenaires ministériels, régionaux et municipaux responsables de l'aménagement du territoire constitue une des conditions de réussite de sa mise en œuvre.

Le 6 juillet 2000, le ministre délégué aux Transports, M. Jacques Baril, annonçait la formation d'un comité de suivi du plan de transport dont il assure la présidence. Ce comité veille à la mise en œuvre des actions prévues au plan de transport pour les cinq prochaines années. Une première réunion du comité de suivi a eu lieu le 15 août 2000.

Font partie du comité, les partenaires suivants :

- M. Michel Côté, Député de La Peltre, représentant du caucus de Québec
- M. Claude Lachance, Député de Bellechasse, représentant du caucus de Chaudière-Appalaches
- M. Jacques Langlois, Président de la CUQ
- M. Claude Cantin, Président de la STCUQ
- M^{me} Madeleine Nadeau, Présidente du CRCDQ
- M. Pierre Boucher, Président directeur général de la CCNQ
- M. Jean Garon, Préfet de la MRC Desjardins
- M^{me} Danielle Marinelli, Présidente du Réseau Trans-Sud
- M. Jérôme Vaillancourt, Vivre en Ville

Gérer la croissance de la demande en transport

Projet de lien interrives et de réseau régional de transport en commun

Description sommaire de l'intervention

- Améliorer la desserte de la rive-sud et prolonger le Métrobus vers l'est (prolongement du circuit 800) et vers le nord-ouest (ajout du circuit 802 remplaçant le numéro 87) sur le territoire de la STCUQ.

Investissement

- Plus de 10 M\$ récurrents à être partagés entre les partenaires.

État d'avancement

- Rencontre et dépôt du rapport technique au Comité directeur le 6 juillet 2000.

Actions prévues en 2001-2002

- Implantation en attente de la réorganisation municipale.
- Faire avancer certaines analyses pour ne pas retarder le dossier.

Étude d'opportunité sur l'implantation d'un système léger sur rail (SLR)

Description sommaire de l'intervention

- Étude sur le territoire de la STCUQ pour le remplacement du réseau métrobus actuel (lignes 800/801) par un système léger sur rails.

Investissement

- 700 000 \$ pour l'étude.

État d'avancement

- Protocole d'entente à signer entre le MTQ et la STCUQ;
- Le mandat a été accordé en décembre 2000 et un rapport devrait être produit en septembre 2001;
- Une demande de support financier a été faite à la Société Infrastructures Transports.

Aménagement de voies réservées sur les autoroutes Laurentienne et Charest et sur l'approche sud du pont de Québec

Description sommaire de l'intervention

- Ajout de voies réservées sur les autoroutes Laurentienne et Charest par élargissement de certaines sections.
- Dans le cadre du projet interrives, un troisième secteur, soit l'approche sud du pont de Québec, pourrait accueillir une voie réservée.

État d'avancement

- Charest / Début d'étude de sécurité en 2000 et de concept;
- Approche du pont / Réf. : Projet interrives.

Actions prévues en 2001-2002

- Laurentienne / Début d'étude de sécurité et de concept en 2001* : analyse de l'impact du SLR sur l'opportunité d'aménager une voie réservée sur l'autoroute Laurentienne (à venir).

Promotion de « programmes employeurs » auprès des grands employeurs de l'agglomération

Description sommaire de l'intervention

- Promotion du covoiturage auprès des grands employeurs pour gérer la demande en transport et influencer les besoins de déplacements ou le choix du mode de transport.

État d'avancement

- Le MTQ a déjà mené 2 projets pilotes au CRIQ et à ses bureaux à Place Haute ville.

* investissement couvrant la période 2000-2005. Se poursuivra au-delà.

Actions prévues en 2001-2002

- Proposition de soutien à l'organisme «Covoiturage Univert» (Université Laval) pour le covoiturage parmi les étudiants pour réduire le nombre de voitures sur le campus universitaire.

Faciliter l'accès à la Capitale tout en assurant la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation

Installation d'un système de gestion de la circulation (caméras et panneaux à messages variables) dans l'axe des ponts Pierre-Laporte et de Québec

Description sommaire de l'intervention

- Installation, aux approches nord et sud des ponts, de caméras en circuit fermé et de panneaux à messages variables reliés à un centre de contrôle établi sur la rive-sud.
- Ces installations permettront la détection des incidents et accidents, la gestion des interventions, d'informer les usagers de la route des conditions de la circulation en aval.

Investissement

- 3,3 M\$.

État d'avancement

- Installation des premières caméras à l'été 2000 : mise en place, à Charny, d'un centre de gestion de la circulation pour gérer les 2 ponts et les échangeurs de part et d'autre du fleuve.

Actions prévues en 2001-2002

- Ajout de caméras pour couvrir complètement les échangeurs nord et sud des ponts.

Analyse de l'axe Félix-Leclerc (A-40) et Henri-IV

Description sommaire de l'intervention

- Établissement de la problématique actuelle et future en transport sur ce réseau routier.
- Proposition de solutions évolutives allant de la gestion des corridors routiers vers des interventions plus lourdes comme la mise en place de collecteurs.

Investissement

- 1 M\$ (pour l'étude).*

État d'avancement

- Un mandat d'opportunité d'envergure vient d'être accordé pour analyse et recommandation des solutions sur l'axe Henri-IV/Félix-Leclerc;
- Dépôt du rapport : 2002.

* investissement couvrant la période 2000-2005. Se poursuivra au-delà.

Réaménagement des échangeurs :

Des autoroutes Du Vallon et Charest

Description sommaire de l'intervention

- Étude et reconstruction de l'échangeur.

État d'avancement

- Le concept préliminaire fait en 2000. La décision de la réparer ou d'en construire une nouvelle influencera la géométrie du carrefour.

Des autoroutes Henri-IV et Charest

Description sommaire de l'intervention

- Correction du goulot d'étranglement sur l'autoroute Henri-IV à la hauteur des échangeurs Charest et Hamel.

État d'avancement

- Plan préliminaire à mettre à jour et à valider avec l'étude de l'axe Félix-Leclerc (A-40) et Henri-IV.

Réfection et amélioration de l'échangeur sud des ponts (A-73)

Description sommaire de l'intervention

- Parachever la réfection de l'échangeur sud des ponts de Québec et Pierre-Laporte.

Investissement

- 36,2 M\$.

État d'avancement

- Travaux en cours / 10 structures touchées / encore 8 à venir d'ici 2005.

Actions prévues en 2001-2002

- 5,6 M\$ de travaux.

Réaménagement de l'échangeur de l'intersection de l'autoroute Jean-Lesage (20) et de la route Lagueux

Description sommaire de l'intervention

- Réfection de l'échangeur.

État d'avancement

- Début d'étude en 2000.

Consolidation du réseau actuel

Poursuite du réaménagement du boulevard Ste-Anne (phases 2 à 5) et de deux intersections dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré

Description sommaire de l'intervention

- Réaménagement du boulevard à 4 voies séparées par un terre-plein et installation d'intersections protégées par des feux.

Investissement

- 42 M\$ en travaux, 15 M\$ en frais connexes pour un coût total de 57 M\$.

État d'avancement

- Phase 1 : Complétée 1999 / Phase 6 : terminée en 2000 / Phase 2 : Début en 2000, fin prévue en 2001/ Phase 5 : appel d'offres prévu au printemps 2001.

Actions prévues

- Phases 3 et 4 : À venir 2002-2004.

Réaménagement de l'autoroute Duplessis

Description sommaire de l'intervention

- Réhabilitation de l'autoroute Duplessis et intégration au milieu environnant en tenant compte de son rôle de voie d'accès cérémonielle à la Capitale.

Investissement

- 24 M\$ (excluant l'échangeur Charest/Duplessis).
- 9 à 10 M\$ pour l'échangeur Charest/Duplessis.

État d'avancement

- Tronçon entre le boulevard Hamel et la rue Jules-Verne se termine et l'aménagement paysager sera complété au printemps 2001.
- Concept d'aménagement paysager en cours de réalisation pour le secteur du Plateau entre Charest et les entrées des ponts. Rapport prévu à l'été 2001 : étude en cours pour la reconstruction de l'échangeur Charest-Duplessis.

Doublement des voies de l'autoroute Laurentienne jusqu'à Stoneham

Description sommaire de l'intervention

- Doublement de l'autoroute Laurentienne entre la fin des voies actuelles et le carrefour de la route 371.

Investissement

- 24,4 M\$.

État d'avancement

- Choix d'une firme en cours pour la préparation des plans et devis.

Actions à venir

- La construction de la 2^e chaussée sur 7 km débutera après la réalisation des plans et devis. Début des travaux prévu pour 2002.

Amélioration de l'écoulement de la circulation sur l'autoroute Félix-Leclerc (entre Du Vallon / Laurentienne)

Description sommaire de l'intervention

- L'étude d'opportunité globale de l'axe Félix-Leclerc/Henri-IV analysera cette problématique. Les échangeurs et voie de service seront revus.

Actions prévues

- Analyse du concept fin 2001 et 2002*.

* investissement couvrant la période 2000-2005. Se poursuivra au-delà.

Harmonisation entre le réseau autoroutier et les réseaux municipaux :

Prolongement de l'axe Du Vallon

Description sommaire de l'intervention

- Prolongement urbain de l'autoroute du boulevard Lebourgneuf jusqu'au boulevard Chauveau.

Investissement

- 13 M\$, pour le MTQ, excluant les équipements municipaux à la charge de la Ville de Québec.

État d'avancement

- Le MTQ, en partenariat avec la Ville de Québec, va élaborer le prolongement urbain de l'autoroute Du Vallon. Un protocole a été signé.
- Il faut noter que la Ville de Québec poursuivra le prolongement en boulevard urbain, du boulevard Chauveau au boulevard Bastien. La Ville sera maître d'œuvre et assumera la totalité des coûts estimés pour cette section.

Réaménagement de l'avenue Dufferin

Description sommaire de l'intervention

- Réaménagement en boulevard urbain de la fin des structures de l'autoroute Dufferin (côte d'Abraham) jusqu'au boulevard René-Lévesque.

Investissement

- Société Infrastructures Transports 4 M\$;
- Ville de Québec 4 M\$;
- Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) 7 M\$

État d'avancement

- Le MTQ, en partenariat avec la Ville de Québec et la CCNQ, assurera le suivi des travaux du réaménagement de Dufferin pour la Société Infrastructures Transports. Le protocole d'entente est en préparation. Le partage des coûts est établi sur une évaluation totale de 15 millions.

Actions prévues en 2001-2002

- La conception débute par le terre-plein central.
- L'ensemble des travaux est prévu pour 2001 (30 avril au 30 novembre) et les aménagements paysagers au printemps 2002.

Amélioration et aménagement du boulevard Laurier (chemin Saint-Louis – Sillery / Grande-Allée – Québec)

Description sommaire de l'intervention

- Réaménagement d'un boulevard urbain faisant partie du parcours cérémoniel d'accès à la Capitale.

Investissement

- À déterminer.

État d'avancement

- Un protocole d'entente pour l'étude de requalification (proposition d'un concept) du boulevard Laurier a été signé avec la Ville de Sainte-Foy et la Commission de la capitale nationale.

Actions prévues en 2001-2002

- Le concept à l'étude. La Ville espère débiter les travaux dans les meilleurs délais. Le protocole pour le partage des coûts est à faire.

François-de-Laval (lien entre autoroute Félix-Leclerc et Dufferin)

Description sommaire de l'intervention

- Prolongement du boulevard entre la partie existante réalisée il y a plusieurs années et le viaduc de l'avenue St-David au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc. Le maître d'œuvre de ce projet (étude et réalisation) est la Ville de Beauport.
- Il existe un autre projet dans ce secteur qui, bien que touchant le boulevard François-de-Laval, ne fasse pas partie de la présente étude. Il s'agit de l'étagement de l'intersection à niveau existante au croisement du boulevard François-de-Laval et de l'autoroute Dufferin.
- L'étagement de l'échangeur au croisement du boulevard François-de-Laval et de l'autoroute Dufferin devra faire partie intégrante de l'ensemble du projet.

Investissement

- Selon la proposition du MTQ : 50 % de l'ensemble des coûts à la charge du MTQ.

État d'avancement

- La Ville de Beauport doit réaliser une étude d'opportunité et mettre à jour l'étude d'impact pour justifier le projet en regard de la circulation et de la sécurité des déplacements.
- Un protocole doit être négocié entre la Ville de Beauport et le Ministère.

Mise en place d'un réseau régional de camionnage

Description sommaire de l'intervention

- Élaboration d'un réseau régional de camionnage intermunicipal complémentaire au réseau routier de camionnage national mis en place par le Ministère en 1996.

Investissement

- 5,0 M\$ prévus pour la collectrice entre l'autoroute Henri-IV et le boul. Valcartier.

État d'avancement

- La Ville nouvelle devra établir un réseau municipal de camionnage en complément au réseau du Ministère. Le Ministère, pour sa part, s'implique en réalisant un axe est/ouest entre l'autoroute Henri-IV à Québec et le boulevard Valcartier à Val-Bélair. Le protocole est fait. Les plans et devis sont en voie d'être complétés par une firme privée. On souhaite débiter ce lien à la fin 2001.

Actions prévues en 2001-2002

- Début de réalisation en fonction de l'avancement de l'expropriation.

Réalisation des travaux inscrits au Plan d'action de la capitale

Description sommaire de l'intervention

- Ces travaux sont déjà inscrits au présent Plan de transport.

Investissement

- 7 M\$.

Actions prévues

- Travaux répartis sur 3 ans – 1999-2002.

Assurer la fonctionnalité et le développement des activités ferroviaires, portuaires et aéroportuaires

Élaboration d'un cadre de gestion pour préserver la fonctionnalité des axes d'accès à l'aéroport et au port

Route de l'Aéroport

Description sommaire de l'intervention

- Reprise d'entretien de la route de l'Aéroport sur le territoire de la municipalité de Sainte-Foy (au nord du boulevard Hamel) : décret numéro 945-2000 du 26 juillet 2000.

Investissement

- 50 000 \$ (coût estimé de l'entretien annuel).

Boulevard Champlain

Description sommaire de l'intervention

- Le Ministère souhaite maintenir la fonctionnalité du boulevard Champlain pour conserver un accès fonctionnel au Port.
- Projet gouvernemental majeur de réaménagement du littoral entre les ponts et le Vieux-Port incluant tout le corridor du boul. Champlain.

Investissement

- À déterminer. Rien de prévu à ce jour dans le cadre du présent plan de transport sauf pour la voie cyclable comprise au protocole d'entente sur les corridors récréo touristiques de la CUQ (tronçon du littoral).

État d'avancement

- Audiences publiques gouvernementales tenues en octobre et novembre 2000 sur l'aménagement du littoral dans la région de la Capitale.
- Le rapport déposé en février 2001 propose le déplacement du boul. Champlain (promenade Samuel-de-Champlain).
- Étude de faisabilité requise.
- Échéancier de réalisation visé par la CCNQ : 2008

Boulevard Henri-Bourassa, de l'autoroute Félix-Leclerc jusqu'au secteur portuaire de Beauport

Description sommaire de l'intervention

- Pour préserver l'accès routier des marchandises au port et au boulevard Champlain, des ententes à long terme devront être prises avec la Ville de Québec.

La rue Abraham-Martin et la rue Saint-Paul, de la rue Abraham-Martin jusqu'à l'autoroute Dufferin-Montmorency

Description sommaire de l'intervention

- Pour préserver l'accès routier des marchandises au port et au boulevard Champlain, des ententes à long terme devront être prises avec la Ville de Québec.

Élaboration d'une stratégie de développement portuaire intégrée à la politique québécoise de transport maritime

Description sommaire de l'intervention

- Stratégie pour mettre en valeur les atouts économiques du Port tout en favorisant une cohésion accrue des initiatives publiques et privées.

État d'avancement

- Le MTQ entend participer aux efforts visant à confirmer le rôle portuaire de la Capitale dès que la Politique québécoise de transport maritime sera disponible. Le document est en consultation sur la problématique et les enjeux.

Programme de subventions aux CFIL (Chemins de fer d'intérêt local) pour accroître l'utilisation du rail pour le transport des marchandises

Description sommaire de l'intervention

- Le Ministère veut favoriser les solutions de remplacement au transport routier.

Investissement

- Selon le programme de subventions.

État d'avancement

- Programme et son application approuvés : dossier en cours en continu.
- Première subvention accordée CFIL Charlevoix et Québec Central.
- CFIL Charlevoix : 176 333 \$ pour 2000-2001 / subvention sur 5 ans / 145 km de voie
- Québec Central : 1 750 000 \$ pour 2000-2001 / 750 000 \$ pour 2001-2002 / subvention sur 2 ans pour la réhabilitation et la relance du chemin de fer sur 391 km incluant le tronçon se rendant à Sherbrooke.

Soutien à la concertation en transport avec les partenaires concernés

Description sommaire de l'intervention

- Soutien à la multimodalité pour assurer la fonctionnalité et le développement des activités ferroviaires, portuaires et aéroportuaires;

- Le MTQ jouera un rôle proactif à la table de transport dirigée par le CRCDDQ pour déterminer la manière d'améliorer l'efficacité des transports et les facteurs favorisant l'ouverture vers les marchés extérieurs dans une perspective de multimodalité.

Investissement

- 50 000 \$.

État d'avancement

- Un montant de 50 000 \$ y est accordé pour son démarrage de la part du MTQ.

Actions prévues

- Proposition d'un plan d'action répondant aux enjeux stratégiques en 2001.
- Poursuite des travaux de la Table débutés en 2000.

Améliorer la qualité de vie des citoyens

Mise en œuvre de mesures prévues à la Politique sur le bruit routier

Description sommaire de l'intervention

- Protection des zones exposées par des murs et buttes anti bruit dans les zones où le bruit dépasse 65 dBA.

Investissement

- À déterminer.

État d'avancement

- Les interventions du MTQ suivront les règles et procédures adoptées en mars 1998 dans la « Politique sur le bruit routier »;
- Un premier dossier est en discussion avec la Ville de Beauport.

Nouvelle approche de gestion et d'utilisation de la végétation dans les emprises autoroutières

Description sommaire de l'intervention

- Pour minimiser les impacts visuels des infrastructures routières par une meilleure intégration au milieu environnant. C'est un nouveau mode de gestion de la végétation pour améliorer l'esthétique et l'intégration des emprises routières dans les milieux traversés.

Investissement

- À déterminer.

État d'avancement

- Un projet pilote mis en place en 1998 sur l'autoroute Henri-IV entre les avenues Chauveau et Sainte-Geneviève;
- Nouvelles sections en application en 2000.

Soutien à l'achèvement du réseau cyclable de la région

Description sommaire de l'intervention

- Participation aux corridors récréotouristiques de la CUQ.

Investissement

- 3 M\$.

État d'avancement

- Un décret adopté en février 2000 autorise le ministre délégué aux Transports à verser à la CUQ une subvention de 3 M\$ maximum pour le développement des corridors des Cheminots et du Littoral;

- Versement de 2,5 M\$ à date pour le Corridor des Cheminots et des Battures;
- Versement de 0,5 M\$ en 2001 pour le Corridor du Littoral : sujet à modification suite aux audiences publiques d'octobre et novembre 2000 sur le projet gouvernemental d'aménagement récréatif de la zone riveraine de l'agglomération de la capitale nationale.

Pistes d'action des partenaires ministériels, régionaux, municipaux

- Densification de l'occupation du territoire pour contrer l'étalement urbain et s'assurer d'un choix optimal de l'emplacement des nouveaux grands centres d'activité en fonction des déplacements générés et de leur impact sur l'efficacité et le niveau de sécurité du réseau autoroutier.
- Mise en œuvre d'une politique régionale de stationnement pour éviter les déséquilibres entre les parties du territoire et inciter à l'usage du transport en commun.
- Améliorations au réseau d'artères urbaines et d'axes intermunicipaux pour poursuivre les objectifs relatifs à la gestion des corridors routiers.
- Mise en œuvre d'un réseau de camionnage intra et intermunicipal en complémentarité avec le réseau de camionnage des voies publiques sous gestion du MTQ.
- Protection des corridors ferroviaires pour s'assurer qu'ils restent utilisables à des fins de transport ferroviaire et bien intégrés dans l'urbanisation.
- Préservation de la qualité des paysages par la gestion du type d'affichage en bordure des routes.
- Maintien de la fonctionnalité du port et de l'aéroport par la gestion de l'accès et de l'urbanisation en bordure des voies d'accès.
- Gestion du bruit routier selon les responsabilités inscrites dans la « Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ».